



Motion d'ordre général

Assemblée générale d'Avignon – 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2020

Les leçons sur les conséquences de la crise

Nous sommes au milieu de la mise en œuvre de notre projet fédéral 2018-2022. Quand nous l'avons voté, en pleine élection présidentielle, nul ne pouvait prévoir le contexte dans lequel nous allions devoir le mettre en œuvre. Mouvement protestataire des Gilets jaunes, rejet de la réforme des retraites, renouveau des luttes féministes, crise sanitaire et confinement dû au Covid, situation dans les hôpitaux, revendications sociales majeures, lutte contre la pauvreté, les exclusions... ont secoué la France comme jamais depuis un demi-siècle, révélant une crise profonde et multiforme de notre société :

- Crise dans les services publics (santé, éducation, transports, justice...), soumis depuis longtemps à des réformes de gestion trop souvent incompatibles avec leurs missions et leur présence équitable en tous lieux ;
- Crise écologique, durable – d'autant plus anxiogène que le partage et la prise de conscience ont été tardifs, par à-coups –, vécue comme punitive, entravante... privative de liberté et menaçant en premier lieu les plus modestes ;
- Crise économique qui s'annonce majeure, inédite, qui menace des pans entiers de notre économie, de nos activités, culturelles, sociales, civiques, qui fait bondir le chômage, pénalisera durement les jeunes, les personnes handicapées... ;
- Crise politique, soulignée par la montée, certes déjà ancienne, mais qui a atteint des sommets historiques, de l'abstention. Les Français professent un manque de confiance dans leurs élus, dans les candidats, les organisations politiques et dans leur capacité à changer réellement leurs conditions de vie ;
- Crise sociale où apparaissent la précipitation dans la pauvreté des personnes déjà précaires et que le Covid a privées de maigres ressources complémentaires (petits boulots, temps partiels...) et l'aggravation des difficultés d'accès au droit des personnes sans domicile (migrantes ou non-accompagnés) ;
- Crise morale enfin, qui rompt avec l'universalisme des Lumières, dont nous nous recommandons toujours, et menace de fragmenter la société française en groupes qui se referment sur eux-mêmes, laissant les mains libres à une organisation capitaliste, mondialisée. La laïcité et la loi de 1905, gages de la liberté absolue de conscience sont menacées par tous les séparatismes à l'œuvre, encouragés par des communautés diverses qui prônent la convergence des luttes et mettent notre démocratie en danger.

Notre mouvement des PEP ne pouvait échapper à cette crise, malgré la force de ses valeurs centenaires. Nous la ressentons dans la difficulté des associations à recruter de nouveaux militants, à élargir le vivier des volontaires, des engagés, à se projeter dans un long terme jalonné d'inconnus, difficultés à mettre en œuvre nos valeurs tout en adaptant nos actions pour servir ceux qui justifient notre existence : les plus faibles, les moins bien servis par la vie, victimes d'inégalité de destin, alors que nous devons répondre à une commande publique qui nous laisse peu d'initiative.

Et pourtant les mois que nous venons de vivre ont montré notre impressionnante capacité à tenir bon, à réagir, à innover pour répondre aux besoins réels des plus faibles, des enfants et des jeunes déscolarisés, des personnes en situation de handicap et à leurs familles privées d'accueil par la pandémie.

Notre capacité à travailler avec les établissements hospitaliers, les écoles et les collectivités locales, les autres associations au local comme au national pour imaginer, dans l'urgence, des solutions adaptées à la continuité de nos activités, au maintien en emploi de nos salariés...

Cette capacité est salvatrice alors que la tendance au repli sur soi, la dissimulation des problèmes, le retour de solutions anciennes infructueuses risquent, demain, d'être encore plus prégnants et paralysants.

La crise du Covid confirme ce que beaucoup d'entre nous sentent depuis longtemps : l'État central et le Gouvernement sont attendus pour garantir et contrôler l'égalité d'accès de chacun aux droits constitutionnels, mais l'action publique n'est efficace que si la population est partie prenante des actions menées, par une information transparente, sincère, plurielle, par un exercice démocratique plus participatif, par une meilleure adéquation au terrain grâce aux collectivités locales et aux associations partenaires, par la volonté de reconnaître à chacun les moyens d'être acteur de sa vie, en responsabilité individuelle et collective.

Si notre réseau PEP a pu traverser cette crise sans dommages majeurs (en attente de bilans précis...) avec une reconnaissance accrue, c'est parce que nous sommes enracinés dans nos territoires par nos associations, et que l'animation fédérale s'est mise en place immédiatement, entraînant et répondant aux attentes, remarques et suggestions de nos responsables locaux mobilisés pendant toutes ces semaines de confinement et de mise à distance. Nous avons fait le choix de la coopération et la responsabilité partagée. Nous avons recherché et cultivé l'équilibre entre les militants et les professionnels.

Nous nous honorons de répondre à la commande publique, mais nous ne sommes pas de simples prestataires. C'est notre expérience de proximité et de terrain, nourrie de l'exigence des valeurs qui porte notre projet, nos projets. Nous sommes association partenaire de l'action publique, avec notre personnalité, notre identité, nos engagements en cohérence avec notre projet.

Ces derniers mois nous avons, à partir des actions concrètes retracées chaque jour par la lettre spéciale Covid, été à l'origine de plusieurs actions ou projets devenus nationaux : relance du droit au départ en vacances, séjours inclusifs, vacances apprenantes, séjours de répit, mise en place d'une liaison régulière avec les familles et les personnes isolées, interventions à domicile pour des personnes dont les établissements d'accueil ont été fermés, prolongement pour répondre aux inquiétudes des familles et des professionnels, etc.

Toujours avec la volonté d'apporter un service utile, un accompagnement nécessaire, de faciliter la vie dans toutes ses dimensions, mais surtout de permettre la reconnaissance, à chaque fois, d'un citoyen responsable ou en devenir.

Au cœur de l'été, à la veille de la rentrée et de notre Assemblée générale statutaire, entre aspiration à une vie sociale et familiale de retour à la normale et inquiétude face aux informations relatives aux rebonds des contaminations ; entre volonté de reprendre des activités le plus près de la normale et respect des consignes, évolutives, de précautions et de distanciation ; entre crainte de la dépression, de la crise et souci de participer à l'inflexion des axes de développement économique, social et environnemental, notre Fédération doit s'attacher à poursuivre la mise en œuvre de notre projet fédéral et l'évolution de notre réseau en mouvement.

- *Mouvement de lutte contre les inégalités de destin*
- *Mouvement de réponse aux attentes et aux besoins des personnes*
- *Mouvement de solidarité active*
- *Mouvement de responsabilité, sociale, citoyenne, employeur, politique*

Cette résolution, dans le cadre d'un écosystème bouleversé, prend la forme d'une motion d'orientation politique, à mi-parcours de notre 5^e projet, présentée par le Conseil d'administration à la délibération de l'Assemblée générale et qui engagera l'ensemble du réseau dans sa mise en œuvre.

Persévérer et progresser, affirmer et plaider

Notre mouvement PEP s'est inscrit par ses précédents projets comme acteur national de transformation sociale et de lutte contre toutes les inégalités, mouvement de transformation d'une société toujours marquée par des politiques néo-libérales. Au sein du collectif des organisations signataires du pacte écologique et social, il affirme l'urgence de réinventer le bien commun pour faire société et la nécessité de remettre l'exigence de solidarité, de justice sociale et de transition écologique pour construire un avenir partagé.

- **Poursuivre avec ténacité la mise en œuvre de notre projet, appuyée sur la fermeté de nos valeurs** : Laïcité, Solidarité, Égalité, Citoyenneté, sur notre autonomie associative ancrée dans les territoires, et sur notre appartenance aux mondes de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.
L'analyse de nos expériences, la capitalisation de nos réussites, la solidarité active avec les associations membres du réseau qui traversent des difficultés sont les clés d'une économie de réseau redistributive qu'il faut instituer plus fortement dans nos pratiques fédératives.
- **Défendre avec conviction nos ambitions inclusives** dans la société qui évolue et doit se réinventer en garantissant à chacun les moyens d'être au cœur des décisions qui influent sa vie et en s'assurant que cette garantie repose bien sur le recueil de sa parole et de son libre choix.
- **Accentuer, renforcer notre action contre les inégalités de réussite éducative** : décrochage scolaire, déficit d'orientation, mésestime des aptitudes intrinsèques des enfants et des adolescents à besoins particuliers, non scolarisation, recherche de l'égalité devant l'enseignement à distance ; exiger la transversalité, la pluralité et la mixité des actions nécessaires à l'école inclusive (Dame, PIAL, Emas, soutien médico-psycho-pédagogique...), accentuer, renforcer notre action contre les inégalités de réussite éducative et notre partenariat avec l'Éducation nationale.
- **Inscrire nos actions d'accompagnement et de soutien pour l'accès à l'apprentissage**, le développement des outils adaptés vers l'emploi, l'activité socialement valorisante (entreprise adaptée, Esat, CFA, CFA inclusif, accueil de stagiaires et d'apprentis dans nos services...)
- **Réaffirmer et préciser notre engagement pour que les mineurs non-accompagnés** puissent vivre comme tout jeune présent sur le territoire français : hébergement, d'urgence et d'inclusion, accès aux soins, à la formation, à l'emploi, mais également aux loisirs, à la culture ou aux vacances ; faciliter les échanges culturels et l'émergence de projets territoriaux partagés ; veiller à ce que leur protection soit bien respectée durant les périodes d'examen de leur minorité ou de recours administratif.
- **S'engager dans le soutien des familles et des personnes exclues de l'accès au logement**, pour cause de difficultés financières, sociales, de handicap, de vieillissement, de perte de repères ou de perte d'autonomie.
L'habitat inclusif, l'habitat adapté partagé et inséré dans la vie locale, les accueils de répit, les accueils familiaux, le logement d'accès à l'autonomie, sont autant de dispositifs dans lesquels notre réseau peut (et doit) trouver matière pour compléter la palette de ses offres d'accompagnement inconditionnel et pour contribuer à la construction d'un environnement réellement accompagnant.
- **Inscrire notre mouvement dans l'obligation de relance économique, sociale, écologique, culturelle et dans l'action citoyenne qui doit mobiliser toutes les forces vives de la Nation.**
Notre vocation éducative trouve toute son expression dans cet élan que nous partageons. Au-delà du respect et de la protection de l'environnement (qui s'imposent aujourd'hui,

après les constats alarmants sur les conséquences de l'évolution climatique que personne ne peut contester), forger un projet éducatif par un accompagnement précoce qui soutienne l'activité, la découverte, construise l'intelligence collective, aide à la vie autonome, libre, créative et respectueuse des écosystèmes, doit être notre horizon et irriguer toutes nos actions.

- **Renforcer notre Implication dans la coopération européenne et Internationale**, et nous rapprocher de la recherche scientifique qui développe des projets en phase avec les réflexions-actions que nous menons pour étayer et élaborer des réponses aux questionnements qui traversent nos engagements et aux maux que nous combattons.
- **Respecter et préserver le capital que nous ont légué nos prédécesseurs, en termes de valeurs et d'engagements bien sûr, mais aussi en termes de patrimoine et d'image.**
Un outil fédéral d'évaluation, de préservation et d'adaptation de notre patrimoine dans toute sa diversité, évitera, autant que possible, la dispersion et la perte de joyaux patrimoniaux des PEP en permettant une relance d'activité attendue pour la satisfaction des besoins des personnes qui comptent sur nous.
- **Consolider la responsabilité employeur des responsables de notre réseau** par l'exploitation partagée des compétences qui se construisent jour après jour, pour répondre aux obligations d'un employeur social et responsable. L'élaboration conjointe de plans de formation des administrateurs et des professionnels dans une logique de transversalité, indispensable pour faire face aux mutations et transformations nécessaires, sera renforcée par des outils de mutualisation et de solidarité interne et par la pleine exploitation des outils de communication interne (adresses mail professionnelles, Zoom, inter-régionales, lettre Covid).
- **Achever la structuration des associations régionales (AR), construites sur des projets robustes de coopération**, qui amplifient le rayonnement des PEP et soient en capacité de développer des réponses innovantes, complémentaires en lien avec les instances régionales (ARS, Rectorat, Conseil régional, CRESS...), qui soient en capacité d'accéder à l'Europe. Les AR doivent renforcer la présence des associations membres et leur dialogue avec leur territoire dans l'exercice et le déploiement de leurs compétences (communale, communautaire, départementale) en facilitant la circulation de l'information dans les deux sens.
- **Construire ensemble les critères d'évaluation Interne et externe**, financiers et humains, de notre action afin d'apprécier la présence et l'articulation de notre mouvement dans la vie locale et nationale. Un premier rendu de ce travail pourrait être présenté lors du prochain rassemblement des présidents et directeurs généraux en mars 2021, à Nancy, puis faire l'objet d'une communication externe, presse et réseaux sociaux, aujourd'hui indispensable au renforcement de notre reconnaissance nationale.
- Enfin, **faire que notre slogan : « les PEP, la solidarité en action »** plus qu'une pétition de principe soit un **art de vivre ensemble** et que les actions de solidarité collectivement mises en œuvre soient portées par chacune des associations membres.

En 2021 nous fêterons les 120 ans de la loi de 1901. À cette occasion, le réseau des PEP se mobilisera pour rappeler le rôle essentiel des associations, et notamment de l'éducation populaire, dans la solidarité nationale, le vivre ensemble et la vitalité des valeurs républicaines. Que serions-nous sans elles, dont les Français ont bénéficié des actions pendant le confinement ? Quel est leur avenir dans un monde digital et numérique qui crée des fractures et tend à réduire la place politique des associations et de l'engagement collectif durable dans la société ?

Faisons de 2021 l'année des associations, et proposons d'en faire un événement national.

Une adhésion sans faille à ces orientations réaffirmées, est de nature à contribuer à une reconnaissance plus forte et plus concrète de l'apport des associations d'éducation populaire, dont

nous sommes, qui se définissent par la transmission, la solidarité et les valeurs de la République, piliers de la démocratie et de la citoyenneté à un moment de notre histoire où bien des valeurs de la République sont mises en cause par des pulsions extrêmes que nous devons combattre sans relâche.

